

Le canal de Soulanges, en voie de construction sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, remplacera, une fois terminé, le canal de Beauharnois. Sa longueur sera 14 milles ; il aura 5 écluses, et la lame d'eau sur le heurtoir aura 14 pieds. Les dimensions des écluses seront celles du plan d'agrandissement, 270 x 45 pieds.

De la voie navigable de 2,260 milles qui s'étend de Port-Arthur au détroit de Belle-Isle, 71 sont œuvre artificielle, 2,189 forment une route naturelle, libre. En outre des 71 milles de canaux que nous venons de mentionner, il y a le chenal de la rivière Saint-Clair, et le canal immergé de Montréal à Québec. Celui-là, bien que situé en partie dans les eaux canadiennes et partie dans les eaux placées sous la juridiction des Etats-Unis, est entretenu par le gouvernement de ce dernier pays, le libre usage en étant assuré aux deux pays par l'article XXVIII du traité de Washington, 1871. Le canal immergé entre Montréal et Québec est nécessaire en vue de la réalisation du dessein de faire de Montréal un port fluvial intérieur accessible aux embarcations du plus fort tonnage, cette ville étant éloignée de 1,000 milles de l'océan, de 250 milles de l'eau salée, de 100 milles du point extrême du flux de la marée. A cet effet, les battures que l'on rencontre entre les deux villes, formant en tout 39½ milles, la plus longue, de 17½ milles se trouvant dans le lac Saint-Pierre, ont été abaissées au moyen des dragues à vapeur. Dès 1869, la profondeur était augmentée de 9 pieds, donnant un chenal de 20 pieds jusqu'à Montréal. L'accroissement du trafic et du tonnage des steamers océaniques nécessita un creusement ultérieur du chenal. En 1878, la profondeur en était de 22 pieds ; en 1882, elle était de 25, et à la fin de la saison de navigation de 1885, elle était portée à 27½ pieds.

Dans les parties où le chenal suit une ligne droite, les travaux de dragage couvrent une largeur de 300 à 325 pieds, mais dans les autres parties cette largeur est de 450 pieds, et au point le plus difficile la paroi de ce canal immergé a 16 pieds de hauteur. Le coût total de ces travaux à venir au 31 décembre 1885, a été de \$3,503,870, et la quantité de matériaux enlevés s'élevait à 15,230,736 pieds cubes. Ces matériaux consistaient en gravier, sable, argile, galets ronds et pierres schisteuses.

1222. Le gouvernement du Canada, poursuivant l'accomplissement de sa politique, résolut de construire un canal sur la rive canadienne du Sault-Sainte-Marie, et en 1889, le premier contrat fut donné. Ce canal, y compris les approches, a à peu près 18,100 pieds de longueur. L'ingénieur en chef, dans son rapport de 1894, dit : " D'éminents ingénieurs, du Canada ou de l'étranger, ont visité de temps à autre les travaux en voie d'exécution, et tous, à ma connaissance, en parlent dans les termes les plus favorables, plus spécialement en ce qui est des travaux de construction de l'écluse, et je crois que ce sera un des plus beaux ouvrages de cette nature sur le continent. L'électricité est la force motrice employée."

1223. Se rattachent également à la ligne des canaux du Saint-Laurent, le canal Murray, celui de la baie de Burlington, et la voie navigable de la rivière de Trent. Le premier traverse l'isthme de Murray, et opère la jonction entre les eaux de la baie de Quinté et celles du lac Ontario, dispensant ainsi les navires de faire la navigation en plein lac. Les travaux exécutés sur ce canal comprennent une coupe à travers l'isthme, de 4½ milles de lon-